

# la Lettre *Piraillonne*



Commune de Saint-Julien-Molin-Molette • • • • • • • • • • • • • • • • Été 2015

## ÉCOLE & TAP (Temps d'Activité Périscolaire)



Spectacle de la fête de l'école

L'année scolaire se termine et avec elle notre première année de TAP qui s'est globalement bien passée malgré les difficultés inhérentes à toute période de mise en place, de démarrage. Nous avons fait au mieux pour les enfants qui sont satisfaits. Ils ont découverts différentes activités, tennis, radio, boules, danse, arts plastiques, échecs, cirque, jardinage... Qu'ils ont très apprécié ou un peu moins, suivant les centres d'intérêt de chacun, aucune activité ne pouvant faire l'unanimité.

Ils étaient contents de faire une petite démonstration de Hip-hop lors de la fête de l'école, vendredi 26 juin.

En ce qui concerne les parents, l'application de cette réforme a représenté un effort financier, suivant les quotients familiaux, entre 100 € et 140 €, par enfant pour participer au TAP 4 jours par semaine, tout au long de l'année scolaire, ce qui est nettement moins cher que la garderie périscolaire.

Effectivement, l'école est publique et gratuite mais une participation financière est demandée aux parents pour la garderie périscolaire et le TAP. C'est uniquement l'éducation qui est gratuite pour les parents ; ce qui est périscolaire est à la charge des mairies et des familles. Notre commune n'a pas les moyens financiers d'assumer seule ce surcoût avec des dotations de l'État qui baissent régulièrement. La majorité de la population l'a bien compris. Plusieurs parents reconnaissent que ce fut un effort financier pour eux mais qu'ils sont satisfaits.

La Commission scolaire de la mairie a été à l'écoute de tous tout au long de l'année par l'intermédiaire de questionnaires, de réunions et dans la mesure du possible, des modifications, des aménagements ont été mis en place.

Pour la prochaine année scolaire, la décision a été prise de maintenir les horaires



Les TAP : arts plastiques avec ENOS le long des jardins partagés

actuels de l'école soit : 8 h 30/11 h 45 et 13 h 45/15 h 45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le mercredi 9 h/12 h. Pas de changement pour le périscolaire des 4 jours, 7 h 20/8 h 30 et le mercredi 7 h 20/9 h et 12 h/12 h 30.

Après écoute et concertation, il a été décidé que le TAP aurait lieu le lundi et le mardi de 15 h 45 à 17 h 15 puis le périscolaire de 17 h 15 à 18 h. Pour le jeudi et le vendredi, ce sera étude de 15 h 45 à 16 h 30 puis périscolaire de 16 h 30 à 18 h ou périscolaire de 15 h 45 à 18 h.

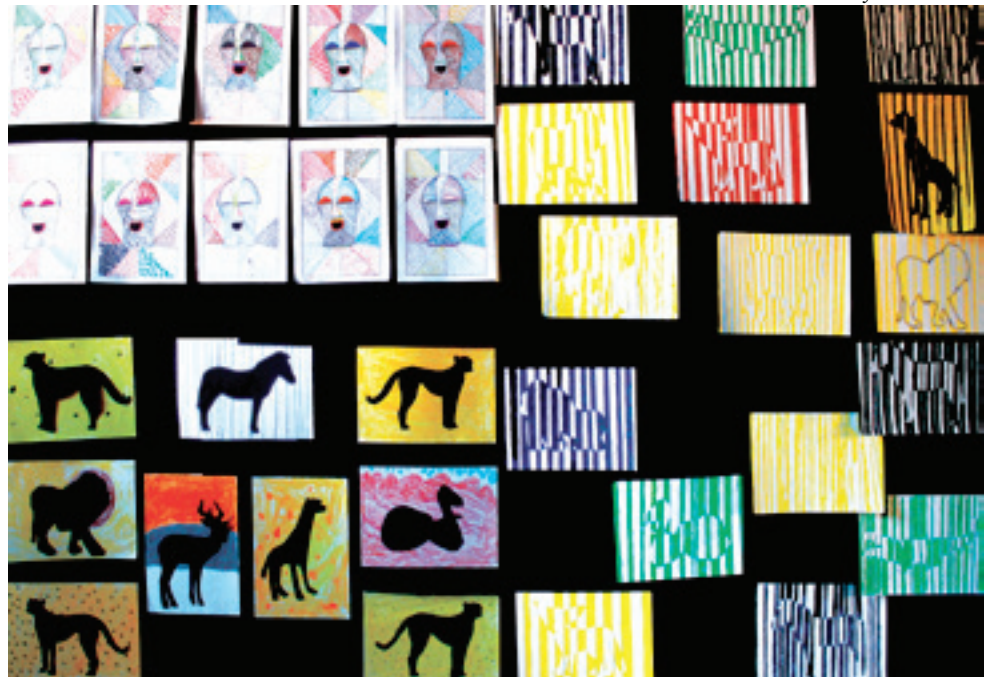
Maintenant que les horaires sont calés, nous travaillons sur la planification des activités, sport, détente, culture... Il en faut

pour tous les goûts. Les parents recevront en juillet un courrier avec les informations et les documents d'inscription.

Nous remercions les enfants, d'avoir joué le jeu et d'avoir participé à des activités choisies pour eux, les parents qui nous ont fait confiance, les intervenants et accompagnateurs de s'être lancés avec nous dans l'application de cette réforme difficile à mettre en place. Nous avons ensemble réussi à proposer aux enfants une première année de TAP intéressante et nous préparons la prochaine.

En attendant, nous vous souhaitons un bel été.

Exposition de travaux d'enfants lors de la fête de l'école





# Travaux municipaux

## De nombreux projets se sont achevés ce trimestre :

– La **rue du Mas** a revêtu un nouveau tapis de 65 tonnes d'enrobé et surtout un embellissement important avec la réalisation de l'enfouissement des réseaux secs (EDF, France-Télécom) et la disparition des anciens poteaux. Le chantier a représenté une somme de 151 423 € dont 36 365 € à la charge de la commune.



Goudronnage rue du Plateau Marchand.

– La rue du **Plateau Marchand**, la rue **Pré-Martin**, la **Pourretière** et également la petite rue (nouvellement baptisée *rue des Célibataires*) derrière la mairie allant jusqu'au chemin piéton. L'ensemble de ces travaux a nécessité respectivement 230t, 40t, 105t et 15 tonnes d'enrobé. Le chantier a été mené par l'entreprise Eiffage-TP pour un montant de 78 191,71 €.



Goudronnage rue des Célibataires.

– La **démolition d'une maison** montée Saint-Ennemond a été nécessaire car elle menaçait la sécurité des piétons. La décision a été prise par le tribunal administratif afin que la commune puisse la démolir. Nous sommes en cours d'identification de l'ensemble des propriétaires pour rétrocéder cette parcelle à notre commune. Dans le cas où un des propriétaires souhaiteraient conserver le terrain, il devra alors s'acquitter de la facture de démolition qui représente 3 600 €.



Jardins partagés et mur de soutènement.

– Les **jardins** ont été également mis en service depuis le 1<sup>er</sup> mai après réfection de l'ensemble du mur de soutènement afin de sécuriser le site. Nous avons pu créer douze jardins entre 40 et 60 m<sup>2</sup>. Il reste des jardins à louer pour 20 € par an ; il est encore temps de faire des plantations, n'hésitez pas à vous renseigner au secrétariat de mairie. Quelques petits travaux restent à faire dans ce parc (cabane partagée entre les jardiniers, clôture, nettoyage et quelques tables de pique-nique, bancs).

### D'autres continuent :

– Nous espérons pouvoir programmer la démolition des deux maisons au carrefour de la rue Neuve et de la rue Peyronnet en 2016. Ces démolitions permettront de mettre en sécurité le virage pour les véhicules, les piétons et permettre aux riverains et commerçants d'avoir plus de places de parking de proximité.

– Le **PLU** est en phase d'écriture réglementaire avec pour objectif de pouvoir déposer le dossier en fin d'année.

– Les études et les travaux de voirie permettant de séparer les eaux usées des eaux pluviales sur les quartiers de Drevard et avenue de Colombier afin de réduire un volume important d'eaux parasites.

### D'autres vont commencer :

– Au **Calvaire**, les **17 statues vont être décapées** entièrement avec un nouveau procédé qui permettra d'enlever les nombreuses couches de peinture. Ce procédé est un dérivé du décapage par sablage ; on parle d'*aérogommage* ; cela permet de respecter totalement le support sans l'abîmer. Suite au décapage, le **chantier de jeunesse** prendra la relève pour peindre les statues. Le chantier sera ainsi terminé pour le 15 août, jour de procession dans notre calvaire.

– **L'enfouissement d'une ligne ERDF** qui partira du transformateur de l'école jusqu'à Taillis Vert en passant par les rues suivantes : rue Entre-Deux-Âges, rue de la Modure, avenue de Colombier, rue des Ateliers,

montée des Fabriques, chemin des Tissages, rue allant à Taillis Vert. Cet enfouissement devrait se dérouler en fin d'année

– Les travaux de viabilisation de la 1<sup>ère</sup> tranche du quartier du Pré-Battoir vont commencer dès fin juillet. Cela permettra à la commune de mettre en vente onze parcelles à construire à proximité du lotissement de la Bégude.

### Démolition montée Saint-Ennemond



## Cartes de Petites Randonnées

Le centre multimédia a créé et fait imprimer une série de cartes de petites randonnées en boucle autour de Saint-Julien-Molin-Molette.

Sans se substituer à celles auparavant éditées par le Parc du Pilat, elles se veulent un complément à l'usage des touristes et aussi, bien évidemment, des Piraillons.

Ces randonnées ne présentent pas de difficultés particulières mais elles ne sont pas balisées. Les cartes suffisamment explicites et détaillées devraient permettre à chacun de découvrir les alentours de Saint-Julien.

Lors d'une des balades vous pourrez admirer le lavoir-abreuvoir de Liponne (voir ci-contre) restauré par nos services techniques et fleuri par des riverains.

Ces cartes sont en vente à la permanence du Syndicat d'Initiative et au tabac-presse au prix de 1 € la carte. Elles seront également disponibles gratuitement sur le site Internet de la commune :

[www.saint-julien-molin-molette.fr](http://www.saint-julien-molin-molette.fr)



# Loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)

## Pourquoi avons-nous apposé un crêpe noir sur les panneaux d'entrée du village ?

Il ne s'agit ni plus ni moins d'une mise en situation symbolisant le devenir possible des territoires ruraux : **la fin des communes**. Espérée par certains, **refusée par une majorité**, ce serait aussi la suppression d'un service de proximité apprécié des citoyens des communes rurales.

Que reproche-t-on aux élus ruraux ? D'une part **ne pas être des politiques professionnels** mais des bénévoles et d'autre part d'être trop complaisants, trop à l'écoute des administrés. Il nous faut lutter contre cette campagne de dénigrement.

Le seuil des communautés de communes

passerait de 5 000 habitants à 20 000 habitants. Nous aurions l'obligation de nous regrouper avec le Pilat Rhodanien ; le futur territoire irait de Marliès à La-Chapelle-Villard. Cela aurait pour conséquence d'augmenter les déplacements des élus et des agents des collectivités territoriales. Au lieu de réaliser des économies ainsi qu'il est prétendu, cette nouvelle organisation créerait des dépenses supplémentaires.

Exemple concret : lorsque le territoire du syndicat d'assainissement non collectif (SIANC) géré au niveau du Parc naturel du Pilat a été ramené à la dimension de notre communauté de communes, nous sommes passés d'un coût de 180 € à 75 €.

**La loi NOTRe dépouillera le pouvoir des communes au profit des communautés de communes.** Les services de proximité tel



que le service de l'eau et d'assainissement partiraient et l'urbanisme suivra ; il ne nous restera plus que l'état civil, mariage, enregistrement des décès... Bien évidemment cette loi favorisera les **carriéristes de la politique !** Or nous souhaitons garder dans nos communes tous les services de proximité.

Nous sommes aussi contre la **baisse drastique des dotations de fonctionnement** : en 2014 -2,53% et en 2015 -7,54%, ce qui ampute nos capacités d'investissement et de fonctionnement.

## Conseils municipaux (extraits)

### 21 avril

**Communauté des Communes des Monts du Pilat (CCMP)** : à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, une compétence sera ajoutée (Gestion du droit des sols) afin d'instruire les actes et autorisations du droit des sols (ADS) dans le cadre d'un conventionnement qui s'ajoute au Schéma de Mutualisation que le Conseil approuve.

**Participation au Contrat Enfance Jeunesse** : dans le cadre de son renouvellement pour les 11-17 ans, il est décidé de reconduire la participation de la commune à hauteur de 5000 € par an, même si les adolescents de Saint-Julien participent peu aux activités proposées par l'Espace Déôme.

**Acquisition foncière** : achat de 7m<sup>2</sup> cadastré AB54 pour 1€ symbolique ; la démolition améliorera la circulation impasse Saint-Ennemond.

**Jardins familiaux** : la location d'un jardin est fixée à 20 € par an versés au CCAS. Des cuves pour stocker l'eau d'arrosage seront mises en place.

### Questions diverses :

- Le goudronnage des voiries communales commence le lundi 27 avril.

- Horaires de l'école pour l'année 2015-2016 : réunion prévu avec enseignants et parents le 27/04.

- Effectifs TAP 3<sup>e</sup> trimestre : 23 inscrits en maternelle et 25 en primaire ; malgré les efforts de la municipalité en termes de proposition d'horaires et de coûts, les inscriptions sont en baisse...

- Rappel : trie vos déchets correctement afin de faire baisser les coûts de traitement.

- Vide-grenier du 12 avril : bilan plutôt positif grâce aux parkings ; la circulation avenue de Colombier est restée fluide. Les habitants de l'HLM de la Reine demandent la fermeture du parking.

- Balayage des rues : prévoir des passages même en hiver s'il n'y a pas de neige.

### 19 mai

**Choix des entreprises pour réaliser le lotissement communal** : suite aux réunions de la commission d'appel d'offres, le classement des entreprises par lots (Voiries et Réseaux) fait ressortir **Borne-TP** en tête devant ses concurrents. Le Conseil suit le choix de la commission de retenir cette entreprise pour les travaux des lots indiqués.

**Choix du délégué pour la Commission d'appel d'offres Cantine** : Michel Engelmann siègera à la Commission du groupement de commande décidé le 2 décembre 2014, Jean-Louis Peron sera son suppléant.

**Servitude de passage pour ERDF** : une convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique sera signée par le maire.

**Subvention aux associations** : trois

associations ont une convention qui fixe la participation commune (SPA 1344€ ; Cinémolette 1000€ ; École Cantonale de Musique 2594€). Pour les autres, le Conseil suit les propositions de la commission Vie associative (Vélo-Club Piraillon 200€, Radio d'Ici 300€, Amis du Val du Ternay 300€, Classe 300€, Dynamique Piraillonne 200€, Tu Joues ? 300€, Comité des Fêtes 900€, Sou des Écoles 1000€, Patrimoine Piraillon 200€, Sporting Club Piraillon 1200€, Musique à l'Usine 1000€, Noël et Partage 210€, Resto du Cœur 500€. Le soutien à l'Amicale des sapeurs-pompiers prend la forme de prêt de matériel et d'un vin d'honneur.

### Questions diverses :

- Fermeture de La Poste du 10 au 14 août 2015 : Le maire demande au Sénateur Frécon qui préside la Commission départementale de présence postale de vérifier les droits et devoirs de La Poste prévus dans la convention tripartite signée par L'État, La Poste et l'Association des Maires de France.

- Prix de vente des parcelles du lotissement du Pré Battoir : calculé sur la base des dépenses divisée par le nombre de m<sup>2</sup> en vente.

- Noël et Partage : réflexion sur une coopération inter village.

- De nombreux exemplaires d'un tract anonyme dénonçant *certaines associations* du village sans les nommer ont été jetés dans les rues le matin du dernier vide-grenier. Cette façon de faire a été dénoncée par de nombreux conseillers d'une part par son côté anonyme, d'autre part par son côté délateur rappelant de sombres moments... Et enfin parce que nos employés municipaux ont bien assez à faire pour assurer la propreté des espaces publics.



Le lavoir-abreuvoir de Liponne terminé et fleuri à l'initiative des riverains.

# Juillet, août, septembre : dates à retenir

## • Tous les samedis

**Au camping** : repas collectif, pétanque l'après-midi en juillet, août animation en soirée

## • 4 juillet

**Vernissage In & Off**

## • 10 juillet

**Challenge Georges et Jeanine Fanget**, sociétaires et amis. *Boule du Ternay*

## • 11 juillet

Spectacle **Danse avec l'ombre**. *La Trisande*

## • 11 juillet

**Pétanque**. *Amicale des sapeurs-pompiers*

## • 13 juillet

**Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire**

## • 14 juillet

**Cérémonie au monument aux morts** à 11h

## • 17 juillet

**Cinéma** : *Vice versa* 18h et *Mustang* 21h

## • 22 juillet

**Scène ouverte** (Festival des Oiseaux rares). *Musiques à l'usine*

## • 24 juillet

**Présentation publique et spectacle surprise** (Festival des Oiseaux rares). *Musiques à l'usine*

## • 28 juillet

**Cinéma** : *Les Optimistes*, documentaire

## • 27 au 31 juillet

**Voix et corps**. *La Trisande*

## • 2 au 15 août

**Chantier international de jeunes**

## • 7 août Cinéma 21h

## • 7, 8, 9 et 10 août

**Vogue de la classe**

## • 11 août

**Concours de pétanque de la vogue**.

*Cercle Jeanne d'Arc*

## • 21 août Cinéma 21h

## • 25 août

**Cinéma**, documentaire 21h

## • 29 août

**Concours de pétanque inter-sociétés de Saint-Julien et Colombier**. *Cercle Jeanne d'Arc*

## • 4 septembre Cinéma, 21h

## • 5 septembre

**Challenge Pichon**, 32 tête-à-têtes, 3 et 4 divisions. *Boule du Ternay*

## • 6 septembre

**Challenge Charles et Jean-Charles Gamet**, en doublettes formées, sociétaires et amis. *Boule du Ternay*

## • 12 septembre

**Challenge Jean-Pierre Chomérat**. Tête-à-tête pétanque. *Cercle Jeanne d'Arc*

## • 13 septembre

**Montée chronométrée**. *Vélo-club Piraillon*

## • 18 septembre Cinéma 21h

## • 19, 20 septembre

**Journées Européennes du Patrimoine**, visite du calvaire. *Patrimoine piraillon*

## • 20 septembre

**Vide-grenier**. *Camping du Val Ternay*

## • 22 septembre

**Cinéma**, documentaire

## • 4 octobre

**La Molinette**, randonnée pédestre. *Sou des écoles*

## • 11 octobre

**La Molette**, rando VTT. *Vélo-club Piraillon*

## Chantier international de jeunes

Du 2 au 15 août 2015, notre village accueillera pour la troisième fois un chantier international organisé en collaboration avec l'antenne de *Jeunesse et Reconstruction (J&R)* basée à Étoile-sur-Rhône. Cette association nationale a été fondée après la seconde guerre mondiale afin de rapprocher les jeunes français et allemands. Elle travaille avec de multiples autres associations dans le monde et permet à des jeunes français de partir volontairement travailler et découvrir d'autres pays et inversement à des jeunes de plus de 70 pays de venir participer à des chantiers en France pour des collectivités ou des associations et découvrir notre territoire et ses habitants. Ces jeunes financent leur voyage, on ne leur assure que le gîte et le couvert en échange de leur engagement bénévole.

### Le groupe

Le groupe est composé de 15 volontaires de 17 à 25 ans dont un animateur. Ils arriveront à la gare du Péage-de-Roussillon le dimanche 2 août à 18h où nous irons les chercher pour installer le matériel et faire connaissance avec les lieux. Comme les années précédentes, ils logeront au dernier étage de la Salle des Fêtes et prendront leur repas au-dessous dans l'ancienne salle de cantine. Chaque jour, deux d'entre eux sont détachés pour gérer l'intendance et les repas et treize travaillent sur le chantier le matin ; ils ont les après-midis pour découvrir la région.

Le groupe dispose d'un budget alloué par J&R pour ses repas et gère ses menus et son ravitaillement avec l'aide de l'animateur qui arrive avec une intendance de base et des produits frais pour les premiers jours. Les habitants pourront être sollicités pour les aider à faire les courses car ils ne sont pas motorisés (ils ont interdiction d'acheter de l'alcool avec le budget qui leur est confié).

### Les travaux « objet du chantier » :

Le travail débutera le lundi 3 août et se terminera le vendredi 14 août. Leurs missions seront de trois types : peinture des 17 statues du Calvaire qui seront décapées auparavant par une entreprise spécialisée ; entretien des berges du Ternay ; démontage et remontage d'un métier à tisser pour exposition. L'encadrement du groupe et le suivi technique sera assuré par Pierre Schmelzle et un agent communal.

### Animations, actions pédagogiques

Afin de favoriser l'intégration du groupe de volontaires sur la commune et les échanges avec la population, un planning prévisionnel d'activités a été mis en place avec des associations et les élus présents à la réunion publique du 11 juin dernier (aide à l'organisation de la vogue, repas chez l'habitant, cycle-balle, randonnées, visite de fermes, de la brasserie du Pilat, de la maison du Parc, du musée de la Montgolfière, boules lyonnaises...). Il sera complété lors du pot d'accueil en mairie le lundi 3 août à 19h où

la population est invitée à venir partager le verre de l'amitié.

Un repas *cuisine internationale* sera organisé par les volontaires le jeudi 13 août !

### Nous aurons le plaisir d'accueillir :

Judith, Cristina et Marina (Espagne) – Cristina (Mexique) – Klara et Nikola (République Tchèque) – Hyun et Woo (Corée du Sud) – Aleksandr et Nikita (Russie) – Arthur et Jordan (France) – Tiziana et Daniela (Italie).

### Appel aux Piraillons

Vous êtes volontaires bénévoles pour venir partager le travail de ces jeunes pendant quelques jours ou sur tout le chantier... Vous êtes les bienvenus ; le secrétariat de mairie vous indiquera la personne à contacter pour tout renseignement.

Vous pouvez accompagner des jeunes pour faire leurs courses, par exemple dans le cadre du covoiturage, merci de vous faire connaître en mairie ou nous le signaler le soir du pot d'accueil.

Une soirée chez l'habitant sera organisée : merci par avance à tous ceux qui pourraient accueillir un ou deux jeunes à diner et échanger.

Vous pouvez faire découvrir la région à quelques-uns d'entre eux au cours d'une après-midi alors faites-vous connaître en mairie ou lors du pot d'accueil...